



L'**efficacité** du **baclofène** (Liorésal et génériques) dans la **prise en charge de l'alcool-dépendance** n'a pas été démontrée à ce jour même si des **données**

observationnelles

ont récemment mis en évidence des

bénéfices cliniques

chez certains patients. Les données de pharmacovigilance concernant cette utilisation hors du cadre actuel de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) sont très limitées. C'est dans ce contexte que

deux essais cliniques

ont été

lancés

. Ils ont pour

objectif

d'

acquérir

une meilleure

connaissance

des

profils d'efficacité

et de

sécurité

du

baclofène

dans la prise en charge de l'alcool-dépendance.

Dans l'attente des résultats de ces essais cliniques et au moment où les données de vente de ce produit montrent une forte progression en 2012 qui ne peut être en lien avec son indication première¹, l'Agence souhaite rappeler les précautions d'emploi de ce médicament

Le recours au baclofène ne peut en effet être envisagé qu'au cas par cas, et requiert l'intervention de praticiens expérimentés dans la prise en charge de l'alcool-dépendance pour la prescription, l'adaptation posologique individuelle et la surveillance rapprochée de la réponse thérapeutique et des effets indésirables. Ces conditions de sécurité sont garanties par les essais cliniques mis en place.

C'est pourquoi, au vu des informations actuelles de sécurité dont elle dispose, l'ANSM maintient ces deux essais cliniques en cours.

- Baclofène et traitement de l'alcool-dépendance : l'ANSM maintient les autorisations des deux essais cliniques en cours - Point d'information (28/03/2013) (127 ko)

Écrit par ANSM

Jeudi, 28 Mars 2013 15:53 -

Lire aussi

- Baclofène et traitement de l'alcool-dépendance : L'ANSM autorise deux essais cliniques
- Point d'information (15/11:2012)
- Utilisation du baclofène dans le traitement de l'alcool-dépendance : Point d'information (24/04/2012 - actualisation des données juin 2012)

[1] - Myorelaxant d'action centrale autorisé dans le traitement des contractures musculaires involontaires d'origine cérébrale ou survenant au cours d'affections neurologiques.